Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 9

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

colonie est grande. Signes particuliers, à quoi on peut le reconnaître : couvain restreint, population forte, un grand nombre d'abeilles vieilles, des reines fortes et âgées. Tendance à changer de reines tranquillement. Pas de couvain mal formé sur la planchette de vol.

Pour conclure, nous citerons cette parole du distingué conférencier : « La personnalité de l'éleveur joue un rôle prépondérant ; est-il sérieux, c'est la réussite ; ne l'est-il pas, c'est la faillite. »

P.S. - La question de l'élevage des reines faisant partie de notre programme de travail, il nous a paru utile de faire connaître à nos apiculteurs-éleveurs de la Suisse romande avec quel soin nos collègues de la Suisse alémanique envisagent cette question capitale qui a pour but de rendre toujours plus prospère l'apiculture.

Pour ceux qui lisent l'allemand, nous leur conseillons vivement de consulter le traité édité par la Société suisse des amis des abeilles en 1950 :

« Rassenzucht der Schweizer Imker », par Dr M. Hunkeler (Elevage racé à l'usage de l'apiculteur suisse).

A. V.

ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- l'apiculture scientifique date de la Grèce antique. Nous en avons un magnifique témoignage dans l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, écrit 4 siècles avant J.C.
- la force musculaire d'une abeille est 14 fois moindre que celle de l'homme.
- l'organisation sociale la plus ancienne a été réalisée par les Termites et que ceux-ci ont atteint un état social qui, à bien des égards, dépasse celui des fourmis et des abeilles.
- ce sont presque toujours les fleurs blanches ou jaunes qui possèdent un parfum de miel.
- certaines plantes ouvrent leurs fleurs à l'entrée de la nuit, pour les fermer à l'approche du jour, elles ne reçoivent donc que la visite d'insectes nocturnes.

La 72e assemblée générale de la Société suisse alémanique des amis des abeilles

Notre grande Fédération suisse alémanique tiendra sa 72e assemblée générale les 9 et 10 septembre 1950 dans la charmante ville d'Interlaken. Pour les retardataires, un voyage à prix réduit est prévu, le lundi 11 septembre, au Jungfraujoch.

Protégeons nos abeilles contre les insecticides

La question de la nocivité du DDT pour les abeilles est fort discutée et dans les milieux bien informés, les contradictions sont nombreuses. Les cas suivants serviront à illustrer cette assertion :

En U.S.A., le DDT est surtout employé dans la destruction du « Lygus » qui attaque l'alfalfa, sorte de luzerne. La présence des abeilles à la proportion de douze colonies par ha. augmente de 500 pour cent le rendement des grains. Dans un premier cas, on a employé le DDT à 10 % sans constater de perte d'abeilles. Par contre, les plus éminents spécialistes sont d'accord pour déclarer que lorsque ces pulvérisations se font au moyen d'avions et d'hélicoptères, toutes les abeilles qui vont aux champs sont détruites.

Eckert a expérimenté le DDT en poudre à 5 % dans des champs d'alfalfa. Les 561 colonies, très fortes avant l'opération, se sont affaiblies considérablement et 200 étaient mortes après l'hiver.

L'usage du DDT n'est pas limité aux U.S.A. En Allemagne, son usage est très répandu : on emploie aussi le HCH (Nexit et Viton) et l'Ethion 605, de loin le plus dangereux pour les abeilles. En 1948, les dégâts signalés étaient de 3 488 ruchers groupant 26 173 colonies.

Si nous en croyons les statistiques, l'emploi du DDT est en nette régression. Sa production qui, en 1945, était de 20 000 tonnes, est tombée, en 1948, à 8 300 tonnes. Sera-ce un bien pour nos abeilles ? Hélas, son concurrent actuel est le HCH ou 666, plus toxique encore. La production du 666 est en nette progression : de 3 400 tonnes en 1947, il est passé en 1948 à 7 100 tonnes. Le produit le plus dangereux reste toutefois le Parathion ou Ethion 605, qui présente un danger grave, même pour l'homme. En Suisse, son usage est interdit dans beaucoup de cantons.

Les chiffres publiés par le professeur Eckert, de l'Université de Californie (U.S.A.), concernant la toxicité des différents insecticides employés à ce jour sont les suivants :

L'abeille ne supporte pas une dose excédant 16 microgrammes de DDD, de 4 micr. de DDT, de 3,8 micr. HCH, de 1 micr. de Chlordane, de 0,24 micr. de Hetp, de 0,75 micr. de Tepp, et de 0,75 micr. de Parathion.

Remarquons que le Tepp est neutralisé au bout de 48 heures, tandis que le Parathion reste toxique pendant des semaines.

Actuellement, on a découvert un nouveau produit inoffensif pour les abeilles et très toxique pour les autres insectes : le Thiodiphenylamin, fabriqué en France. A l'encontre des autres insecticides, son action est nulle par contact.

(« La Libre Belgique ».)

Les sulfamides contre la loque américaine

Les résultats combinés d'essais ayant porté sur trois années à la Station Expérimentale d'Agriculture du Connecticut, à New Haven, sur le traitement des abeilles par les sulfamides, ont fait l'objet d'un compte rendu de J.P. Johnson, dans le *Journal of Economic Entomology*.

Il a été reconnu que la sulfathiazole, son sel de sodium, et la sulfadiazine, administrés aux colonies infestées par la loque américaine, en boisson, à la dose de 13 centigrammes par litre de sirop, éliminaient cette maladie pour une période de deux ans après traitement. La longueur de ce traitement doit dépendre de la population de la ruche, du nombre des cadres malades et de la quantité d'anciennes spores existantes.

La sulfaguanidine est efficace également, mais a une action plus lente. Le traitement aux rayons X a semblé n'avoir aucun effet sur les spores de la maladie.

Horticultural Abstracts.

La récolte 1950 en France

L'Union nationale de l'apiculture française signale que les prévisions de récolte de miel sont mauvaises dans le Midi, médiocres dans le Centre, moyennes dans le Nord et dans l'Est. Cependant, dans son ensemble, le marché français serait pourvu sans avoir besoin de recourir aux importations.

Trop de sucre dans le monde

Le Comité des statistiques du Conseil international du Sucre, qui vient de siéger à Londres, estime que les quantités de sucre disponibles pour le marché libre sont de l'ordre de 5,09 millions de tonnes pour faire face à une demande normalement estimée à 4,6 millions de tonnes. Pour l'ensemble de l'année 1950, la récolte prochaine comprise, on pense que la consommation aura atteint au 31 décembre, quelque 4,2 millions de tonnes pour une production totale de 5,3 millions de tonnes. C'est donc un excédent de 1,1 million de tonnes que les pays producteurs devront stocker ou résorber.

Dans ces conditions, le Conseil international a inclus dans le nouvel accord proposé à l'agrément des nations membres, la limitation de toute expansion de la production, l'octroi de facilités d'encouragement à la consommation et la stabilisation du prix de cette denrée sur le marché mondial, avec fixation d'un prix minimum et d'un prix maximum.

(La Gazette Apicole.)

P. ZIMMERMANN.